



Union Sportive Cheminote
21150 VENAREY-Les Laumes
□ Section BADMINTON -

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 août 2023

Présents :

Membres du bureau

PARTHOT Jean-Luc, BALSIMINI Rodolphe

Adhérents

BUREAU Julien, GAILLARD Géraldine, GROUNON Céline, LOBRY Wilfrid, MANIERE Audrey,
MARPAUX Maxime, PARTHOT Lucas, PERNET Aurélien, PINTO Chloé

Présentation de l'assemblée générale

Le président ouvre la séance à 19h45. Il remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'appel de sa convocation.

Bilan moral

Le président indique les raisons de la nécessité du renouvellement partiel du bureau (notamment le poste de président).

Election du nouveau bureau

A l'unanimité sont élus (le poste de trésorier ne nécessitant pas d'être renouvelé),

- président : MARPAUX Maxime
- vice-présidente : PINTO Chloé
- secrétaire : PARTHOT Jean-Luc

Rappel des conditions générales et d'adhésion

Les séances ont lieu chaque mardi de 20 heures à 22 heures 30, toute l'année y compris durant les vacances scolaires sauf au mois d'août.

Les jeunes âgés de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés pendant la séance de jeu et sont sous la responsabilité de leur accompagnateur.

Les jeunes de 12 à 18 ans doivent posséder une autorisation signée de leurs parents, déchargeant de toute responsabilité les dirigeants de la section badminton, pendant et en dehors de la séance de jeu et notamment lors des trajets domicile-gymnase.

Chaque participant doit fournir chaque année un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton.

Le montant de la cotisation est fixé à 25 € (pour les adultes) et à 15 € pour les moins de 18 ans pour la saison 2023-2024.

Bilan financier

Sera présenté, comme chaque année, à la prochaine réunion de l'assemblée générale qui aura lieu en décembre.

Fin de la séance : 20h15

à Venarey-les Laumes, le 29 août 2023.

Le président sortant,

